



UNION DES PRODUCTEURS AGRICILES DE LA GUADELOUPE

UN BREF HISTORIQUE DE L'UPG

Décembre 1970

Naissance de l'UTA (Union des Travailleurs Agricoles), qui lancent les premières grèves en Guadeloupe en janvier 1971.

Les revendications principales :

- ✓ L'augmentation des salaires
- ✓ La suppression du SMAC (Salaire Minimum Agricole de Croissance)
- ✓ L'alignement des salaires agricoles sur le SMIC
- ✓ Des conditions de travail décentes dans les champs
- ✓ L'application de la convention collective
- ✓ La suppression du paiement de la canne à la richesse et le paiement sur la base de son prix de revient
- ✓ La suppression de la ristourne et le paiement de la canne en une seule fois par les usiniers
- ✓ La baisse du taux du colonat partiaire
- ✓ La terre à ceux qui la travaillent.

Les négociations :

Les usiniers ont d'abord contesté la représentativité de l'UTA. Mais l'ampleur de la grève et la totale paralysie du démarrage de la récolte les obligent à accepter l'UTA à la table des NEGOCIATIONS.

C'est la première victoire de l'UTA.

Puis, la CGT représentée par SONGEONS, et la CFDT, représentée par DEMOCRITE, contestent à leur tour la légitimité de l'UTA au prétexte que cette dernière ne peut représenter à la fois les ouvriers agricoles et les petits planteurs considérés comme des patrons. Pourtant, les deux fonctions sont « confondues » dans les mêmes personnes : beaucoup de petits planteurs sont souvent également ouvriers dans les usines.

La grève est longue : plus de deux mois. Les revendications n'aboutissent pourtant pas.

Février 1972

Naissance de l'UPG pour contourner la difficulté provoquée par la CGT et la CFDT. L'Union des Paysans pauvres de la Guadeloupe est créée, avec la même base et les mêmes dirigeants à 90%.

L'UPG n'est pourtant pas admise à la table des négociations de la commission interprofessionnelle de la canne et du sucre (CICS).

Le mouvement social durable s'instaure dès 1972 et se répète en 1973, 1974 et 1975, avec les mêmes revendications portées, chacune en ce qui les concerne, par l'UTA et l'UPG.

A chaque fois, des « accords de complaisance » sont signés dans le dos des ouvriers agricoles, des petits planteurs et des colons, entre les usiniers et la CGT – CFDT d'une part et la FDSEA – USPC¹ (Union des Syndicats de Producteurs de Canne) d'autre part.

Remarque : Déjà, à cette époque, la FDSEA, et plus tard le CDJA, condamnent la canne comme étant une culture non rentable. Ils défendent l'idée de mise en place de programmes de cultures maraîchères en systèmes intensifs tels que l'aubergine, destinés à L'EXPORTATION.

1975

A l'issue d'une longue grève de plus de trois mois, la plupart des revendications de l'UTA et de l'UPG aboutissent enfin.

Notamment :

- ✓ La suppression du SMAC et l'alignement des salaires agricoles sur le SMIC
- ✓ Des conditions de travail plus humaines en adéquation avec la convention collective
- ✓ L'augmentation de 40% du prix de la tonne de canne
- ✓ L'établissement d'un barème de coupe à la surface
- ✓ La baisse du taux de colonat partiaire
- ✓ Le paiement en une seule fois de la canne par les usiniers et la suppression de la ristourne
- ✓ L'annulation du prélèvement automatique² au profit de l'USPC
- ✓ La reconnaissance de la représentativité de l'UPG par son admission à la CICS.

La phase de lutte de 1971 à 1975 est couronnée avec succès par l'aboutissement des revendications à caractères matériel et immédiat.

Cette phase met en évidence des différences avec les autres SYNDICATS.

¹ La naissance de l'USPC est le résultat d'une demande de scission et de reconstitution de la FDSEA. Les moyens planteurs de canne de la FDSEA se regroupent et créent l'USPC.

² Cotisation en guise d'adhésion automatique au syndicat

Des différences de méthodes : DEMOCRATIE / BUREAUCRATIE

| UTA / UPG | CGT / CFDT FDSEA / USPC |
|--|--|
| <i>Lutte de masse / Lutte de classe.</i> Les revendications sont portées par les masses et négociées par leurs représentants en leur PRESENCE. Les cotisations syndicales sont volontaires | <i>Bureaucratie / collaboration de classe.</i> Les revendications sont élaborées et négociées par le dirigeant syndical. Les cotisations syndicales sont obligatoires et prélevées sur le prix de la canne (USPC). |

Des différences d'orientations

Position de l'UTA / UPG : les réalités socioéconomiques de la Guadeloupe à cette époque plaident en faveur de la défense de l'industrie sucrière, première activité économique, et des ses travailleurs.

Position de la FDSEA : cette filière est condamnée et ne présente plus d'intérêt. Il faut développer des cultures maraîchères d'exportation en systèmes intensifs.

A partir de 1977, deuxième phase de lutte : l'accès au foncier

Des actions d'occupation de terre sur de petites parcelles sont menées, d'abord pour l'HABITAT et la mise en place de JARDINS VIVRIERS (1977 à Le Bachelier – Sainte-Rose).

De 1979 à 1984, des actions d'occupations de terre de grande ampleur sont menées pour « L'INSTALLATION » de jeunes, d'ouvriers agricoles et de colons, l'objectif étant de préserver la sole cannière. En effet, les usiniers commencent à abandonner la canne à partir de 1976 et spéculent sur le foncier. De plus, l'Etat encourage un projet piloté par la Compagnie Foncière (multinationale marseillaise), d'implantation en Nord Basse Terre de 3000 ha de bananiers et d'ananas.

Dès 1980, face à la crise de l'industrie sucrière et devant l'ampleur des actions d'occupation de terre, l'Etat décide la mise en œuvre de la réforme foncière soit le rachat par lui des terres de la SAUB Beauport et de la SAG. La SAFER est maître d'œuvre. Un comité directeur est créé avec comme objectif la définition des modalités de mise en œuvre de la réforme et le cahier des charges.

Dans ce comité de pilotage, trois questions opposent l'UPG à la FDSEA et au CDJA :

1. Le partage du foncier

Pour l'UPG, le foncier doit rester une propriété publique et un fermage doit être proposé au paysan.

Pour la FDSEA, l'accès au foncier doit être privé.

2. La SMI (Surface Minimum d'Installation)

Pour l'UPG, elle doit être de 7 ha afin de tenir compte de la réalité socioéconomique et sociologique.

Pour la FDSEA et le CDJA, elle doit être de 20 à 30 ha en propriété privée, afin d'installer 200 à 300 jeunes agriculteurs et d'éliminer les colons et ouvriers agricoles.

3. La surface minimum plantée en canne

Pour l'UPG, la réforme foncière avait été clairement définie comme un moyen pour faire face à la crise de l'industrie sucrière : il fallait donc établir une surface minimum plantée en canne dans les cahiers des charges.

Là encore, le contexte socioéconomique du moment et la force de frappe de l'UPG sur le terrain permettent d'aboutir par compromis :

- ✓ Au partage collectif du foncier sous la forme de GFA (Groupement Foncier Agricole) avec la participation de l'installé progressivement de 10 à 40%
- ✓ La SMI à 7 ha
- ✓ Le minimum en canne à 60%

La réforme foncière peut vraiment démarrer à partir de 1983.

Toute cette phase de lutte pour l'accès au foncier se caractérise par L'ABSENCE TOTALE de la FDSEA et du CDJA sur le terrain. Au contraire, dans leurs discours, ils condamnent nos actions d'occupations de terres.

Aujourd'hui, l'accès au foncier constitue le principal de leur discours.

Depuis 1990 : la troisième phase de l'UPG

Suite au cyclone Hugo de 1989, la Guadeloupe est ravagée. L'ampleur de la dépendance économique de l'île est plus que jamais flagrante.

Fin 1989 et durant l'année 1990, l'UPG fait une analyse de la situation.

En 1991, l'UPG prend de nouvelles orientations :

- ✓ Produire d'abord pour le MARCHÉ INTERIEUR en redonnant à l'agriculture sa fonction première qui est de nourrir la population
- ✓ Rompre avec la priorité à l'exportation
- ✓ Mettre en place des systèmes de production tout en confortant la production cannière
- ✓ Développer une agriculture paysanne
- ✓ Produire pour un revenu décent
- ✓ Investir les structures et en créer d'autres là où elles n'existent pas
- ✓ Valoriser autrement la canne par la création de valeur ajoutée sur d'autres produits profitables à l'économie guadeloupéenne (sucres spéciaux, sucre liquide, aliment du bétail...)

Aujourd'hui, la FDSEA et le CDJA se représentent comme les ardents défenseurs de la canne sans pour autant avoir une réflexion stratégique (prospective et perspective) que seule l'UPG a initiée et portée depuis 1989.